

# Donner un visage nouveau aux médersas

Le centre culturel arabe lybien a abrité du 26 au 28 octobre dernier un atelier sur les médersas. Organisé par la direction de l'enseignement de base privé avec le concours financier de la représentation de l'UNICEF au Burkina, l'atelier a réuni les directeurs et responsables de médersas ou écoles franco-arabe venus des quatre coins du Burkina pour échanger autour des points suivants :

- définition d'un cadre juridique des médersas
- examen des programmes d'enseignement
- modalités de mise en application dans les médersas des différentes mesures prises sur l'enseignement privé.

A l'issue des travaux qui ont dégagé les pistes qui permettent d'intégrer les médersas dans le système éducatif du Burkina nous avons eu un entretien avec deux participants: Mahamoudou Diallo, directeur adjoint de l'école franco-arabe de la communauté musulmane à Bobo Dioulasso.

**S**idwaya : La tenue de l'atelier était-elle pertinente ?

**Mahamoudou Diallo** : La tenue de cet atelier était très pertinente. En effet on ne peut marginaliser les médersas puisqu'on enregistre (officieusement) plus de 30 000 (trente mille) enfants qui fréquentent ce type d'école si on se réfère aux statistiques; on sait bien aussi que dans les 30 provinces du Burkina il y a des médersas et elles continuent de s'implanter ; donc l'Etat ne peut pas passer sous silence la prolifération de ces établissements sans texte, sans organisation pédagogique et administrative. On avait commencé le travail depuis plusieurs années et ça continue...

**S** : En tant que directeur d'une

On devrait également voir comment il pourrait continuer ses études jusqu'à la fin du secondaire et même de l'université.

**S** : A quels problèmes êtes-vous confronté en tant que praticien ?

**M.D** : On est confronté à des problèmes surtout de documentation, de manuels didactiques.

**Issaka Dipama, du mouvement Sunité du Burkina** : J'ai participé aux travaux de la Commission l chargée d'élaborer les textes devant régir les médersas.

**S** : Quelles sont les difficultés qui se posent aux médersas ?

**Issaka Dipama** : Le problème n°1 évidemment c'est l'insuffisance,

que les médersas connaissent à savoir la situation d'organisation peu satisfaisante.

C'est le lieu de remercier les autorités des deux ministères chargés de l'enseignement qui, depuis un certain temps essayent de prendre en compte les médersas dans le système formel d'éducation. Si les médersas venaient à être prises en compte dans le système formel nous allons voir que le taux de scolarisation du Burkina qui tourne autour de 31% sera revue à la hausse.

**S** : Quelles sont vos attentes de la part de l'Etat à l'issue de cet atelier ?

**I.D** : Ce que nous attendons de la part de l'Etat c'est un soutien permanent pour aider les fondateurs et les associations islamiques à mieux organiser les médersas. De la voie des responsables de cet atelier il a été dit que les médersas officiellement

reconnues vont bénéficier des avantages accordés aux établissements privés classiques donc cela nous reconforte beaucoup et nous fondons beaucoup d'espoir que si les engagements pris par l'Etat à savoir aussi bien le soutien moral que le soutien matériel est apporté je crois que les médersas, dans un proche avenir, vont s'intégrer harmonieusement dans le système éducatif du Burkina pour permettre de réhausser le taux de scolarisation du pays.

Entretien réalisé par  
Jean-Emmanuel Oualy  
attaché de presse du MEBAM



Une vue partielle des participants Photo : J-E. Oualy

**médersa qu'attendez-vous de l'Etat à l'issue de cet atelier ?**

**M.D** : Nous attendons que l'Etat joue un rôle plus important. Nous avons d'abord un problème d'encadrement. Dans l'état actuel des choses les médersas se créent n'importe comment, d'une manière officieuse; personne ne demande une autorisation; il suffit de trouver une petite salle de 12 tôles et on met des enfants dedans et on dit que c'est une médersa. Ça ne peut pas continuer dans ce sens. On ne demande pas de réprimer l'enseignement arabe mais on demande d'organiser, de régir cet enseignement selon les règlements en vigueur; cela nous permettra de préparer plus efficacement les enfants. Il ne suffit plus que l'enfant sache prier ou lire le Coran mais il doit pouvoir faire quelque chose de ses dix doigts.

voire l'inexistence d'organisation. Vous savez que les médersas ont été créées soit par des associations islamiques, soit par des fondateurs qui essaient à partir de moyens très modiques de les gérer. Mais ce n'est pas facile parce que lorsque quelqu'un envoie son enfant à la médersa c'est surtout l'aspect religieux qui le préoccupe. L'aspect intégration dans la vie pratique n'est pas tout de suite perceptible aussi les parents n'accordent pas d'importance au suivi des enfants qui sont dans les médersas, de sorte que le taux de scolarisation ainsi que le niveau de scolarisation sont relativement bas. Du fait que les médersas n'ont jamais, du moins jusqu'à présent, n'ont pas été considérées dans le système éducatif formel fait qu'elles ont été laissées à elles-mêmes ; cela a également contribué à la situation